



Plan France  
Très Haut Débit  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



UNION EUROPÉENNE  
Fonds européen de  
développement régional



RÉGION  
NORMANDIE



LA MANCHE  
LE DÉPARTEMENT



# Communiqué de presse

Mardi 23 mars 2021

Camille LEDEMENEY  
Direction Communication  
camille.ledemeney@lecotentin.fr  
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

## LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT SE POURSUIT DANS LE COTENTIN

Mardi 23 mars, le Président David MARGUERITTE, accompagné de Serge DESLANDES, Président de Manche Numérique, Dominique HÉBERT, Vice-Président à Manche Numérique, Gilles SCHMITT et Patrick LERENDU, Conseillers communautaires et représentant l'agglomération au bureau de Manche Numérique, Patrick FAUCHON, Président de la Commission de Territoire des Pieux, Odile THOMINET, Maire de Surtainville et Ludovic BARDIN, Directeur Régional Altitude Infra THD, ont fait un point d'étape concernant le déploiement de la fibre optique sur le territoire du Cotentin.

### Le contexte

La Manche figure parmi les précurseurs en France en termes d'aménagement de technologies de l'information et de communication.

Dès 2004, le département s'est engagé dans une démarche volontariste en faveur du Très Haut Débit avec la mise en place du Syndicat Mixte Manche Numérique, devenu Manche Numérique. Présidé par

Serge DESLANDES, cet organisme a déjà déployé un premier réseau de 1 500 km de câbles pour apporter une meilleure offre de service aux particuliers et permettre aux entreprises et sites publics du territoire d'accéder au Très Haut Débit.

L'aménagement de la fibre optique sur tout un territoire demande des investissements financiers importants, en particulier en génie civil, qui ne peuvent se réaliser que sur plusieurs années. Ainsi, Manche Numérique a attribué son nouveau marché pour le déploiement du Très haut débit à la société Altitude Infrastructure Construction, une société normande d'envergure nationale. « *Ce nouveau marché de conception-réalisation permet le déploiement de la fibre optique dans les zones rurales du département et la finalisation du déploiement dans les secteurs de Saint-Lô et Cherbourg-en-Cotentin. Une première tranche, dite ferme, va permettre de raccorder 85 000 foyers et entreprises supplémentaires dans de nouvelles zones d'ici 2023* », annonce Serge DESLANDES.

L'arrivée de la fibre est un atout indéniable pour l'attractivité du territoire.

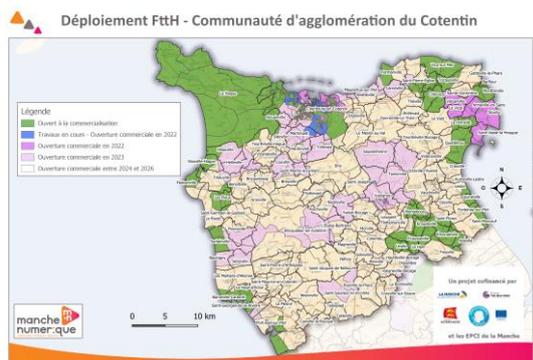
« *Notre volonté est de déployer au maximum la fibre dans toutes les communes du Cotentin. Aujourd'hui, nous sommes à Surtainville qui vient d'être raccordée. Demain, cela sera également le cas pour les communes de Réville ou Saint-Vaast-la-Hougue* », déclare David MARGUERITTE.

« Nos entreprises, nos collèges, nos sites publics et également nos habitants doivent pouvoir bénéficier du meilleur réseau possible, d'autant plus dans le contexte sanitaire actuel et le développement du télétravail », insiste-t-il.

Concrètement, la fibre permet :

- Des connexions Internet simultanées de plusieurs équipements (PC, tablettes...);
- La TV ultra haute définition et 3D sur un ou plusieurs postes ;
- La Téléphonie sur Internet illimitée vers fixes et mobiles et vers différents pays ;
- Le Télétravail, la vidéo-conférence, administration, éducation, loisirs... ;
- La Domotique et des réseaux intelligents.

## Le déploiement de la fibre dans le Cotentin : 2021 - 2026



La carte sera ajoutée en pièce jointe de ce communiqué

## Le financement

Les conventions de financement signées avec les anciennes EPCI du territoire de l'agglomération ont été actualisées et un nouveau plan a été voté en 2019 par tous les Conseillers communautaires.

Ainsi, depuis fin février 2021, ce sont 42 239 prises qui ont été commercialisées, avec déjà plus de 15 200 abonnés à la fibre, soit un taux de pénétration de 36 %.

A l'horizon 2025-2026, ce sont plus de 105 000 prises qui seront déployées sur tout le territoire de l'agglomération.

« La participation des intercommunalités et des communes est indispensable à la réussite du déploiement de la fibre optique. C'est un levier prépondérant à l'installation de nouvelles entreprises en vue de développer l'attractivité de la Presqu'île » conclut David MARGUERITTE.

## Le Plan de Financement

Pour le déploiement de 320 000 prises sur le département, le coût total est de : **514 646 000 €**

A ce jour, 220 200 prises (phase 1 du projet) sont déjà financées (278 M€), dont 87 696 prises pour l'agglomération du Cotentin :

- Participations publiques :

ETAT : 40 137 000 €

EPCI : 27 647 000 € (dont 14 260 867 € pour l'agglomération du Cotentin)

Région : 28 598 000 €

Europe (FEDER) : 8 229 000 €

Département : 27 647 000 €

- Participation privée : 146,6 M€

Pour la 2<sup>ème</sup> phase, représentant plus de 22 000 prises pour l'agglomération, la participation financière du Cotentin sera d'environ 2 873 650 €, soit 130 € par prise.

## PRATIQUE

Comment se déroule le déploiement de la Fibre Optique ?

- Un recensement des foyers et des entreprises dans les zones de déploiement est effectué par Manche Numérique.
- Ces études servent à prévoir les travaux à réaliser. Les riverains et bailleurs sont notamment sollicités pour obtenir des conventions et autorisations administratives.

- Les réseaux déjà existants, tant aériens que souterrains sont utilisés en priorité. Après ces travaux, l'ouverture commerciale peut commencer, avec un délai légal de 3 mois pour que les fournisseurs d'accès internet puissent proposer un abonnement aux habitants.

Tout nouvel abonnement donnera lieu à un raccordement au domicile, réalisé par un technicien de l'opérateur fournisseur d'accès à internet dans un délai de 6 semaines maximum. L'installation d'une Prise Terminale Optique (PTO) dure en moyenne une demi-journée.

Toutes les informations utiles figurent sur le site internet de Manche Numérique : [manchenumerique.fr](http://manchenumerique.fr)